



Stage de pastel sec

Animé par Patrick HENRY

jeudi 12 et/ou vendredi 13 novembre 2026

Adultes – Tous niveaux

Salle des douves / Salle des Fêtes
Place de l'hôtel de Ville – Montaigu-Vendée

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL : MAIL :

Inscription ☐ jeudi 12 novembre ☐ vendredi 13 novembre ☐ les 2 jours

Horaires : 09h30-12h30 / 13h30-17h

Thème et descriptif : *Pastels en liberté, lumières en mouvement*

Objectif : Croquis de valeurs, simplification, composition, ombre et lumière, superposition de couleurs, perspective atmosphérique par la couleur. (*démonstrations, exercices, aide et conseils*)

Niveau : Tous niveaux (une familiarité minimale avec les pastels secs est nécessaire)

Organisation : La ville de Montaigu-Vendée se charge des inscriptions, de l'accueil et de l'organisation du stage.

Tarif du stage : 80 euros par personne, le stage d'une journée et 150 euros par personne, le stage de deux jours. Les inscriptions se concrétisent par le versement d'un chèque d'acompte de 40 euros à l'ordre de Monsieur Patrick Henry, transmis avec la fiche d'inscription. Le solde restant sera versé à l'artiste le premier jour du stage.

Règlement du stage

- Le nombre minimum de stagiaires est de 5 personnes et le maximum, de 10.
- La liste du matériel sera envoyée à tous les stagiaires.
- La ville de Montaigu-Vendée et l'artiste pourront annuler les inscriptions, une semaine avant le stage, si le nombre de stagiaires inscrits est inférieur à 5, sans que quiconque puisse prétendre à une indemnité, les stagiaires étant remboursés de leur acompte.
- Tout désistement à l'initiative d'un stagiaire inscrit intervenant moins de 3 semaines avant le début du stage ne donnera pas lieu au remboursement de l'acompte versé.
- Les frais de transport, hébergement et repas seront à la charge du stagiaire.

Fait à

« Bon pour accord » et signature

Le